

Première rentrée pour les kots publics

Le chantier a été rapide, à peine plus d'un an.

Les 49 kots publics, les premiers de Wallonie, étaient donc prêts pour la rentrée.

● Quentin COLETTE

Les 49 premiers kots publics de Wallonie ont été inaugurés hier à Louvain-la-Neuve, après un peu plus d'un an de chantier. Le bâtiment est installé à la place des Paniers, «une des

premières places de Louvain-la-Neuve d'où sont partis les premiers 24 Heures vélo», a rappelé Vincent Demanet, le président du conseil d'administration de la société de logement public Notre Maison.

Depuis la rentrée, lundi dernier, 42 étudiants bénéficient de ces kots et 5 rejoindront bientôt, signe que ces kots répondent bel et bien à une demande.

Au début de l'été, des inquiétudes étaient en effet nées suite au manque de candidats locataires. C'est pourquoi les conditions d'accès ont été revues pour être adaptées aux spécificités des étudiants, a rappelé le ministre wal-

lon du Logement, Paul Furlan.

Et la nouvelle échevine du Logement, Julie Chantry, de préciser que même si les conditions ont été élargies, «la plupart des étudiants bénéficiaires sont issus de famille modeste.»

Les 49 kots sont répartis en 7 communautaires de 6 à 8 chambres de 11 m², meublées, bien isolées et lumineuses. «Le communautaire est même équipé d'un lave-vaisselle», sourit Vincent Demanet.

Coût du loyer : 250€ par mois plus 60€ de charge, soit dans la gamme des loyers de l'UCL pour ses nouveaux kots et moins que les kots du secteur privé. ■

VITE DIT

Vers un bail spécifique pour les kots

Le ministre wallon du Logement, Paul Furlan, a profité de son passage à Louvain-la-Neuve - il y a d'ailleurs étudié, a-t-il confié à l'assistance, reconnaissant aussi qu'il y avait apprécié la

guindaille - pour évoquer la réforme du code wallon du logement qu'il entend déposer sur la table du gouvernement en juin prochain. «Il est basé sur le code Napoléon datant de

1804. Il faut donc le moderniser et l'adapter aux nouvelles formes d'habitat.» Dans cette réforme, les kots ne seront pas oubliés. «Je proposerai la mise en œuvre d'un bail spécifique

pour les logements étudiants, publics ou privés. Un bail dont la durée, par exemple, devrait pouvoir courir sur 10 mois et pas 12.» Comme c'est d'ailleurs le cas des kots UCL. **Q. C.**

«L'équilibre locatif est atteint»

Au niveau des logements UCL, l'équilibre locatif est atteint. Ce qui pousse les propriétaires privés à rénover leur kot et diminuer le loyer.

En 2011, une étude de l'université de Liège pointait une pénurie de 1300 kots à Louvain-la-Neuve. C'est d'ailleurs de là qu'est partie l'idée de construire des kots publics dont les premiers viennent d'être inaugurés. Depuis

l'UCL a aussi construit des chambres étudiantes. Dès lors, où en est-on ? «On est à l'équilibre entre l'offre et la demande au niveau de nos logements. Comme ces deux dernières années, avance Vincent Bomal, directeur du service Logement de l'UCL. Il reste quelques kots UCL qui seront distribués d'ici le 15 octobre. L'atterrissage se fait désormais en douceur, contrairement à avant où il y avait parfois un vent de panique chez les parents et les étudiants dès janvier.»

Et d'ajouter : «Si l'équilibre est trouvé dans nos logements, c'est très sain car cela signifie qu'il y a un chômage locatif par ailleurs. Et cela

pousse les propriétaires privés à rénover les kots les moins qualitatifs ou à diminuer le loyer de leurs biens. Un objectif qu'on voulait atteindre.»

Enfin, l'UCL a en projet de construire un bâtiment de 150 kots, sur le parking Leclercq, destinés notamment à l'accueil des étudiants internationaux. La volonté est qu'il soit prêt pour la rentrée 2018.

À Louvain-la-Neuve, l'UCL dispose de 5000 kots tandis que 10000 étudiants kottent sur le site universitaire, ceux-ci devant donc aussi se tourner vers le privé et depuis peu aussi vers le secteur public. ■ **Q. C.**